



FORMATIONS CICADE



2026



CICADE
28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier
04 67 58 71 52 / centre@cicade.org / www.cicade.org
Organisme de formation déclaré sous le n° 91340404034
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Statuts déposés le 31/10/1997
SIRET n° 41779023500036

Le CICADE

Le CICADE est une association montpelliéraine qui a pour principale mission d'agir en faveur de l'accès au(x) droit(s) des personnes étrangères ou issues de l'immigration. Il accompagne notamment les personnes mobilisées et les professionnels du travail social et juridique dans la compréhension du droit des étrangers et du droit international de la famille. Grâce à ses actions de formation et de conseil, le CICADE souhaite permettre aux différents acteurs qui le sollicitent de s'approprier des moyens d'actions juridiques et d'être ainsi en capacité de participer activement à la défense des droits et des libertés.

Composé essentiellement de juristes, le CICADE est à la fois un espace d'information juridique, un centre de formation et un Lieu ressource en droit international de la famille.

Le CICADE est déclaré en tant qu'organisme de formation depuis 1999. Il est référencé sur Datadock.

Il est également certifié Qualiopi depuis novembre 2021.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation.

DÉLIVRÉE PAR



ICPF
CERTIFICATION
QUALITÉ



Accréditation
N° 5-0616
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



Le CICADE réalise :

Des sessions thématiques : Il s'agit de formations en **INTER** regroupant des professionnels de plusieurs établissements.

Des formations sur site : Il s'agit de formations en **INTRA** pour les organismes qui souhaitent développer leurs compétences en interne.

Méthodes pédagogiques

Le CICADE privilégie une pédagogie interactive basée sur :

- ▶ L'étude des textes et du cadre juridique pour chacun des thèmes proposés.
- ▶ Des apports méthodologiques utiles aux professionnels et praticiens de l'accueil.
- ▶ La mise en pratique des acquis à travers l'étude de cas concrets.
- ▶ Un soutien post-formation grâce à des actions d'accompagnement juridique : Le CICADE étant également un espace d'information juridique, nos juristes-formateurs sont présents auprès de professionnels qui peuvent être accompagnés et bénéficier d'un appui juridique en situation de travail (consultations gratuites, veille documentaire...).

Notre équipe

Le CICADE est le résultat de plus de 25 ans d'expérience dans le domaine du droit des étrangers et du droit international de la famille. Ses activités d'accès au(x) droit(s) et d'accompagnement juridique lui ont permis de produire une pédagogie originale, née des réalités et des problématiques de terrain et de proposer des formations actualisées, dont le contenu est constamment "pratiqué" par nos juristes-formateurs. Toutes nos actions de formation sont assurées par des juristes spécialistes et praticiens des questions traitées. Ces derniers assurent une veille technique et juridique permanente et proposent des programmes et contenus pédagogiques actualisés.

Accessibilité

Notre équipe est sensibilisée aux situations de handicap. Notre coordinatrice et nos formateurs veillent aux conditions d'accessibilité et étudieront au cas par cas les différentes situations de handicap et difficultés pouvant être rencontrées.

Pour toute question concernant une situation de handicap, pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec Claire Giraud-Panis :

04 67 58 71 52

cicade.contact@gmail.com

Modalités d'évaluation

Évaluation des besoins : Elle est réalisée en amont de la formation grâce à un formulaire nous permettant de recueillir les attentes individuelles des participants et d'adapter nos contenus et méthodes d'apprentissage.

Évaluation de la progression des acquis durant la formation : A plusieurs moments du stage les formateurs font le point avec les participants sur les différentes notions abordées. Celles-ci sont mises en pratique au moyen d'exercices interactifs (cas pratiques, mises en situation, recherches juridiques accompagnées) permettant d'évaluer les connaissances acquises et d'identifier celles à consolider.

Évaluation en fin de stage : Un moment d'échange est proposé en fin de stage aux participants pour faire le bilan de leurs acquis et connaître leur avis sur la formation. Les participants sont ensuite invités à remplir un questionnaire à chaud pouvant rester anonyme.

Évaluation en situation de travail : Elle sert à mesurer l'utilisation de la formation dans l'environnement de travail et à rendre plus objective l'appréciation portée par le salarié sur la formation. Elle est réalisée au moyen d'un questionnaire d'auto-évaluation (à froid) envoyé aux participants plusieurs mois après la formation. Il s'agit d'évaluer entre autres : l'impact concret de la formation sur les compétences, la mise en pratique sur le poste de travail, l'utilisation des connaissances acquises.

Votre avis sur nos actions :

100% des stagiaires se déclarent satisfaits ou très satisfaits de nos actions de formation en 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025.

« Formation très intéressante, claire. Beaucoup d'apports théoriques et pratiques qui permettent une meilleure compréhension du droit »

Sandy A.

« Formation très enrichissante professionnellement et personnellement, et de très grande qualité »

Julien C.

« Très instructive, apport d'éléments indispensables pour la compréhension des situations les plus complexes »

Marjorie A.

« Formation pragmatique et efficace »

Cédric J.

« Très riche et complète. Etudes de cas concrètes »

Anna B.

« Formation très enrichissante avec une documentation très utile »

Fabien P.

« Le formateur a rendu accessible des textes assez complexes. Nous avons obtenu des réponses à toutes les questions. La méthode de recueil des données transmise sera utilisée et est très intéressante. »

Eva B.

« Méthodes très interactives, au plus près de nos situations »

Loïc C.

« Les échanges ont été multiples, variés. Les formateurs se sont adaptés à nos besoins avec un vocabulaire clair et précis. Point positif supplémentaire : seront présents par la suite pour toutes questions suivant les situations. »

Emilie C.

Ils ont bénéficié des formations du CICADE :

Secteur public : Adoma / Aide sociale à l'enfance de l'Hérault / CAF / Conseils départementaux d'accès au droit (Montpellier, Béziers), CCAS (Montpellier, Sète, Marseille, Carcassonne) / CHRS (E. Bouissonnade, l'Avitarelle, SUS, Regain, CORUS, ISSUE, la Clairière) / CHRU de Montpellier / Conseils départementaux (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Garonne) / CRIA / CPAM / DRJSCS Occitanie / Éducation Nationale / Foyer départemental de l'enfance et de la famille de l'Hérault / IRTS (Montpellier) / Mairie de Marseille / Maisons d'enfants à caractère social (association Mas des Moulins, Centre éducatif et professionnel Louis Defond, Maison d'enfants Marie Caizergues, Maison d'enfants Enclos Saint-François...) / MLI (Bassin de Thau, Béziers, Montpellier, Région PACA) / OFII (Montpellier, Avignon, Marseille, Toulon) / PJJ (Montpellier, Toulouse) / Points d'accès aux droits des étrangers du Vaucluse / Points d'appui des Bouches-du-Rhône / Université Montpellier I / Université Montpellier III...

Secteur associatif : Abri Languedocien / ADAGES / AERS / Amnesty international / Amoureux au ban public / APIJE / APEA / APS 34 / AVEC / CIDFF / Cimade / Convergence 34 / Croix-Rouge française / DEFI / Emmaüs / Envie / ESPACE / Face Hérault / Fédération Régionale Léo Lagrange / FNARS / Gammes / Habitat Jeunes Montpellier / Habiter enfin ! / La Pléiade / Ligue des droits de l'Homme / Maison du logement / Médecins du Monde / Médiance 34 / Mouvement du Nid / Mouvement français pour le planning familial / Myriade / Passerelles / Pôle de formation du pays d'Arles / Réseau Éducation Sans Frontières / Secours catholique / Secours populaire / SIAO 31 / Solidarités DOM-TOM / Somis...

Informations pratiques

Les formations en INTER : Elles se déroulent à Montpellier. Ces sessions thématiques regroupent des professionnels de divers établissements.

Vous souhaitez obtenir un renseignement concernant une formation, une proposition, un accompagnement, contactez notre responsable formation Claire Giraud-Panis :

04 67 58 71 52

centre@cicade.org

Inscriptions : Elles se font via notre [formulaire en ligne](#) .

Une confirmation d'inscription est envoyée à l'adresse mail transmise sur le formulaire. Trois semaines avant le début de l'action, une convention de formation est transmise par mail à chaque participant ou structure à l'origine de la demande. Une convocation est également adressée au participant dans les 15 jours précédant la formation, accompagnée d'un livret stagiaire qui comporte toutes les informations pratiques du stage.

Facturation : Chaque employeur, structure de prise en charge ou participant reçoit une facture ainsi qu'une attestation de fin de formation dans le mois suivant la formation.

Annulation et remboursement : Toute annulation d'inscription à moins de 10 jours avant le début de l'action donnera lieu au paiement de 30% du montant de la formation. En cas d'absence non justifiée le premier jour du stage, le règlement devra être effectué en totalité.

Toute formation commencée est due en totalité.

Tarifs :

- ▶ 735 € pour les sessions de 4 jours (28 heures de formation).

Tarif réduit pour les bénévoles associatifs : 440 Euros (sous réserve de justificatif).

- ▶ 400 € pour les sessions de 2 jours (14 heures de formation).

Tarif réduit pour les bénévoles associatifs : 240 Euros (sous réserve de justificatif).

Les formations en INTRA : Vous souhaitez développer les compétences de votre équipe en interne, vos salariés ont des besoins de formation spécifiques en matière de droit des étrangers ou de droit international de la famille...

Contactez le CICADE pour recevoir une proposition de formation et un devis correspondant à vos attentes :
04 67 58 71 52
centre@cicade.org

Elaboration : Après avoir échangé avec vous sur votre demande et vos besoins de formation, nous vous envoyons une proposition de formation avec un devis chiffré. Si celle-ci est validée par votre structure, une convention de formation est établie et des dates fixées pour la formation.

Facturation : Chaque structure (ou son organisme financeur de formation) reçoit dans le mois suivant la formation une facture ainsi que la copie des feuilles de présence et des évaluations réalisées.

Annulation : Un pourcentage du montant de la formation sera retenu en cas d'annulation.

Toutes les modalités financières seront précisées sur les conventions de formation.

Tarifs : 1200 €/jour (7 heures) pour un groupe de 12 personnes. Frais de mission du formateur en sus.

Pour une formule personnalisée, nous consulter.



SESSIONS CICADE

2026

- ▶ **L'entrée et le séjour en France des étrangers non citoyens européens / Le droit d'asile
Etat du droit – Réforme – Approche pratique**

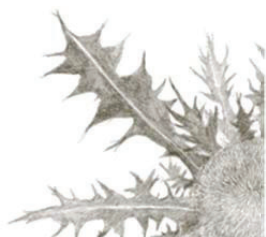
17-18-19-20 novembre à Montpellier

- ▶ **Entrée, séjour et droits sociaux des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille**

10-11 décembre à Montpellier

L'entrée et le séjour en France des étrangers non citoyens européens / Le droit d'asile

Etat du droit – Réforme – Approche pratique



C
I
C
A
D
E

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

COUT DE LA SESSION : 735 Euros TTC par personne
DUREE DE LA SESSION : 28 heures réparties sur 4 jours
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes
INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Jean-Philippe Turpin (La Cimade)

Première partie (journée 1 et 2)

L'entrée et le séjour des étrangers non citoyens européens en France
Etat du droit et actualité législative

Intervenant : Laurent Forté

- ▶ Le cadre juridique applicable.
- ▶ La distinction entre le statut des citoyens européens et celui des étrangers non citoyens européens.

Les conditions d'entrée sur le territoire français.

Les principaux titres de séjour prévus par le CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers) :

- ▶ La carte de séjour temporaire.
- ▶ La carte de séjour pluriannuelle.
- ▶ La carte de résident.

Les principales catégories énoncées par le CESEDA :

- ▶ Le conjoint de Français.
- ▶ Le parent d'enfant français.
- ▶ Les mineurs et les jeunes majeurs.
- ▶ La catégorie d'étrangers visée à l'article L. 423-23 (le droit au respect de la vie privée et familiale).
 - ▶ L'étranger nécessitant des soins médicaux en France.
 - ▶ Les étrangers ayant leur résidence en France depuis une certaine durée.
 - ▶ L'étranger admis exceptionnellement au séjour.
 - ▶ L'ascendant à charge de Français et l'enfant étranger d'un ressortissant de nationalité française.
 - ▶ Les statuts particuliers (étudiant, salarié, réfugié...).

Les régimes spéciaux :

- ▶ L'accord franco-algérien.
- ▶ L'accord franco-tunisien.
- ▶ L'accord franco-marocain.
- ▶ Les accords passés entre la France et certains Etats francophones d'Afrique subsaharienne.

Le regroupement familial (présentation synthétique).

Deuxième partie (journée 3)

Approche pratique en droit du séjour

Intervenant : Laurent Forté

▶ **Méthode de recueil de données en droit des étrangers** : Cette partie sera consacrée à la mise en pratique d'une méthode d'entretien servant à l'accompagnement ou à l'orientation des personnes étrangères.

▶ **Etudes de cas** : Seront abordés dans cette partie les situations exposées par les participants ou les cas pratiques proposés par le formateur. Ce temps d'échange permettra la confrontation des approches et des méthodes et sera l'occasion d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des documents distribués lors de la formation.

Suite du
programme
page suivante



Troisième partie (journée 4)

Le droit d'asile

Intervenant : Jean-Philippe Turpin

Introduction :

- ▶ Définitions.
- ▶ Sources juridiques du droit d'asile.

Le statut de réfugié selon la convention de Genève. La protection subsidiaire.

L'admission en France des personnes en demande d'asile.

L'examen du dossier par l'OFPRA.

Le recours devant la Cour nationale du droit d'asile. Les droits des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Dates et lieu de formation :

- ▶ **17-18-19-20 novembre 2026 à Montpellier**

Entrée, séjour et droits sociaux des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille

C
I
C
A
D
E

COUT DE LA SESSION : 400 Euros TTC par personne
DUREE DE LA SESSION : 14 heures réparties sur 2 jours
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes
INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Benjamin Demagny (COMEDE)

Première partie (journée 1)

Repères fondamentaux

- ▶ Les étrangers concernés (citoyens de l'Union européenne et membres de leur famille).
- ▶ Schéma simplifié de la protection sociale en France.
- ▶ Les principes de liberté de circulation et de droit au séjour.
- ▶ Les conditions d'accès à la protection sociale :
 - Le principe d'égalité de traitement entre français et citoyens européens.
 - La condition de résidence en France.
 - La condition d'ancienneté de présence.
 - La condition de régularité de séjour.

L'entrée et le séjour en France des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille

- ▶ L'entrée en France.
- ▶ Le séjour en France d'une durée inférieure ou égale à trois mois.
- ▶ Le séjour en France d'une durée supérieure à trois mois :
 - L'absence d'obligation de détenir un titre de séjour (et exceptions).
 - Les catégories justifiant d'un droit au séjour :
 - Les travailleurs et assimilés.
 - Les inactifs ayant des ressources suffisantes et une couverture maladie.
 - Les étudiants.
 - Les membres de famille.
 - Le maintien du droit au séjour.
- ▶ Le droit au séjour permanent.

Deuxième partie (journée 2)

Les principes de la coordination européenne des régimes de sécurité sociale

Aspects pratiques

- ▶ Tableau récapitulatif sur le droit au séjour et les droits sociaux.
- ▶ Le recueil d'informations préalable à l'évaluation des droits.
- ▶ Outils et lieux ressources.
- ▶ Cas pratiques.

Dates et lieu de formation :

▶ **10 et 11 décembre 2026 à
Montpellier**

OBJECTIFS DES SESSIONS

- ▶ Prendre connaissance des textes juridiques de base pour chacune des grandes questions traitées.
- ▶ Les mettre en application à travers l'étude de cas concrets proposés par les participants.
- ▶ Disposer d'une méthode d'entretien efficace lors de l'accueil du public.

PUBLIC VISE / PREREQUIS

PUBLIC : travailleurs sociaux, agents de l'Etat ou des collectivités, bénévoles et permanents d'associations, adultes relais, juristes ou toute personne accueillant du public ...

PREREQUIS : Aucun prérequis exigé

METHODES DE TRAVAIL

Les formations proposées privilégient une pédagogie interactive basée sur une approche accessible et pratique des thèmes abordés. Les formateurs s'appuient ainsi non seulement sur la connaissance et l'analyse des textes juridiques, mais également sur des études de cas concrets. Les temps d'échanges sont favorisés afin de permettre la confrontation des approches et d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des outils distribués lors de la formation. Chaque journée regroupe 20 personnes au maximum.

Outils de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence.
- Questions orales et mises en situation.
- Résolution de cas pratiques.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Attestation de fin de formation.

SUPPORT DE FORMATION

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur ainsi que des outils méthodologiques et pratiques.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les formations sont assurées par des juristes spécialistes et praticiens des questions traitées :

- ▶ Laurent Forté : Permanent du CICADE depuis 2000 - Juriste et formateur spécialisé en droit des étrangers.
- ▶ Aurélie Bédu : Permanente du CICADE depuis 1999 - Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers - Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ». Auteur du guide juridique en droit international privé intitulé « Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines » paru en 2007.
- ▶ Benjamin Demagny : Juriste et formateur - Responsable adjoint du service social et juridique du COMEDE (Comité pour la santé des exilés) - Référent du COMEDE en région PACA sur les questions d'accès aux droits et aux soins des étrangers.
- ▶ Jean-Philippe Turpin : Directeur du centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Cimade de Béziers. Intervenant spécialisé en droit d'asile.

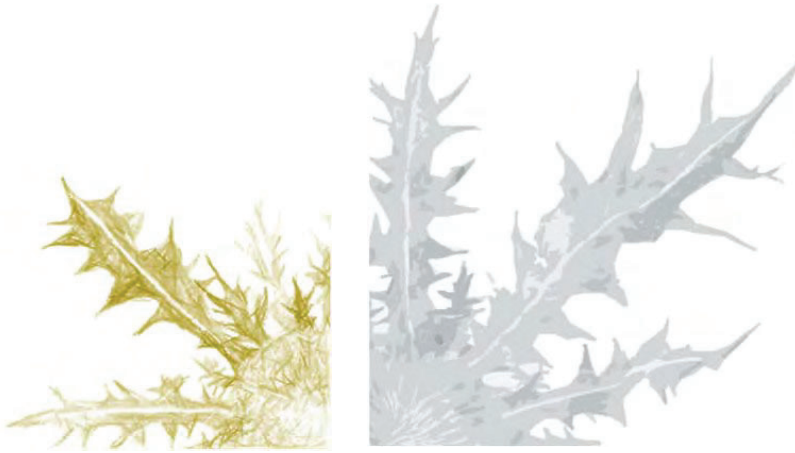
Nos sessions sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute question concernant les situations de handicap, vous pouvez nous contacter pour connaître nos modalités d'accueil et d'intervention :

Claire Giraud-Panis

04 67 58 71 52

cicade.contact@gmail.com



FORMATIONS SUR SITE

CICADE-2026

Le CICADE réalise également des interventions à la demande des organismes qui souhaitent développer leurs compétences en interne ou qui ont des questions spécifiques en matière de droit des étrangers ou de droit international de la famille.

Les thèmes abordés et la durée de l'intervention sont alors définis au plus près des attentes et des besoins de l'organisme demandeur.



CICADE
28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier
04 67 58 71 52 / centre@cicade.org / www.cicade.org
Organisme de formation déclaré sous le n° 91340404034
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Statuts déposés le 31/10/1997
SIRET n° 41779023500036



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation.

Ces formations sur mesure permettent aux professionnels d'une même structure d'acquérir une connaissance approfondie des textes juridiques, des pratiques et le cas échéant, des voies de recours sur un thème choisi du droit des étrangers ou du droit international de la famille.

Les interventions sont réalisées au sein des organismes par les juristes-formateurs du CICADE, spécialistes des thèmes abordés. Chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur selon la thématique choisie et des outils méthodologiques.

Thèmes des formations pouvant être organisées sur site :

Les formations en droit des étrangers

Intervenant : Laurent Forté

- ▶ **Les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers non citoyens européens**
- ▶ **Le droit du séjour des citoyens européens en France**
- ▶ **Le droit de la nationalité**
- ▶ **Le regroupement familial**
- ▶ **L'accord franco-algérien, l'accord franco-tunisien et les différents régimes spéciaux**
- ▶ **Nationalité et séjour du mineur et du jeune majeur en France**
- ▶ **Acquisition de la nationalité française et droit du séjour des jeunes étrangers confiés à l'aide sociale à l'enfance**
- ▶ **Méthode de recueil de données en droit des étrangers et illustrations**
- ▶ **Approfondissement en droit des étrangers (études de cas)**

Les formations en droit international de la famille

Intervenante : Aurélie Bédu

- ▶ **Le droit de la famille des femmes algériennes, marocaines et tunisiennes vivant en France**
- ▶ **Le mariage et le divorce en droit international**
- ▶ **Les conséquences de la rupture pour violences conjugales sur le droit au séjour**
- ▶ **La lutte contre le mariage forcé**
- ▶ **Le droit de la famille des mineurs étrangers ou binationaux résidant en France**
- ▶ **L'établissement de la filiation en France et au Maghreb et la notion d'autorité parentale (exercice et atteintes)**
- ▶ **La kafala**
- ▶ **Approfondissement en droit international de la famille (études de cas)**

Contactez le CICADE pour recevoir une proposition de formation et un devis correspondant à vos attentes :

▶ 04 67 58 71 52

▶ centre@cicade.org